

Décret

Générale

modern

Décret n° 2022-250/PR/MAECI portant nomination d'Ambassadeurs Extraordinaires et Plénipotentiaires.

n° 2022-250/PR/MAECI

Ministère
MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE, PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT

Date de publication
3 avril 2023

Numéro JO
n° 19 du 13/10/2022

Date du numéro
13 octobre 2022

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°48/AN/83/1ère L du 26 juin 1983 portant statut général des fonctionnaires

VU La Loi n°172/AN/12/6ème L du 17 octobre 2012 portant réorganisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

VU Le Décret n°2015-298/MAECI du 02 novembre 2015 portant création du Grade d'Ambassadeur Extraordinaires et Plénipotentiaires

VU Le Décret n°89-062/PRE du 29 mai 1989 portant statuts particuliers des fonctionnaires

VU Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères

VU Le Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant Remaniement Ministériel

SUR Proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Porte-parole du Gouvernement.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Madame Saada Daher Hassan et Monsieur Moussa Mohamed Omar, sont nommés Ambassadeurs Extraordinaires et Plénipotentiaires.

Article 2

Le présent Décret prend effet à compter du 27 septembre 2022. Il sera enregistré, publié au Journal Officiel et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH